

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	12	15	3	3	0

Séance du 11 avril 2022

- date convocation  
07 avril 2022

L'an deux mille vingt deux, et le onze avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire.

Présent(s) : Bellec Brachet Cerneaux Darses Delcuzoul Deltour Flauss Franque Gomez Lanza Lemaréchal Robert

Absent(s) excusé(es) : Belet Birol Veyrier

Procuration (s) : Belet à Cerneaux - Birol à Lanza - Veyrier à Bellec

Secrétaire de séance : Bellec

**OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2022.**  
**2022-04-11 02**

Le Conseil Municipal,

- Vu l'état 1259 relatif à la notification des bases d'imposition prévisionnelles pour 2022,
- Vu l'augmentation des bases d'imposition 2022
- Considérant que le produit attendu au titre de la fiscalité directe locale pour le budget 2022 s'élève à 395 614.79 €.

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

De ne pas augmenter les taux pour 2022.

Les taux d'imposition demeurent :

- Taxe Foncière (bâti) : 37,43 %
- Taxe Foncière (Non bâti) : 89,17 %

Résultat du vote

Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian GOMEZ

Dématérialisé

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 19 avril 2022 et publication ou notification

Du 19 avril 2022

Le Maire,

Christian GOMEZ

